

## - PROTOCOLE SANITAIRE - RENTREE 2020-2021 -

Ce protocole permet d'organiser la rentrée universitaire dans un contexte pouvant évoluer en fonction de la situation sanitaire. Il peut ainsi faire l'objet d'ajustements si la situation se dégradait. Il s'articule autour de grands principes qui reposent sur les consignes sanitaires prenant en compte la circulation toujours présente du virus et concerne toute personne (usagers, personnels, tiers) sur l'ensemble des espaces de Bordeaux INP.

Les consignes applicables à Bordeaux INP reposent sur :

- Le maintien de la distanciation physique (1 mètre ou 1 siège entre individus)
- Le port du masque systématiquement par tous
- L'application des gestes barrières
- La limitation du brassage des étudiants
- Le nettoyage et désinfection des locaux et matériels
- La communication, formation et information

### **Règles de distanciation physique**

Dans toute la mesure possible, il est nécessaire de maintenir une distance physique de 1 mètre entre individus côte à côte ou face à face, ou d'un siège entre individus assis dans les espaces clos de Bordeaux INP.

Cette distance doit non seulement permettre de maintenir une distance de sécurité entre des personnes assises mais, également, de mettre en place une circulation aussi sécurisée que possible à l'intérieur même d'un local.

### **Port du masque**

Le port du masque est obligatoire pour toute personne (usagers, personnels, tiers) sur l'ensemble des espaces de Bordeaux INP, tant à l'intérieur des locaux qu'à l'extérieur. La seule exception concerne les personnes seules dans leur bureau individuel.

Le port du masque est également obligatoire sur l'ensemble des espaces de l'Université de Bordeaux (intérieur et extérieur).

### **Les gestes barrières :**

- **Respecter la distanciation physique**
- **Porter son masque**
- **Se laver les mains toutes les heures prioritairement avec du savon, ou à défaut avec du gel hydro-alcoolique (GHA).** Du savon est présent au niveau des points d'eau (sanitaires, salles de repos, ...) avec des essuie-mains papier et des distributeurs de GHA, approvisionnés régulièrement, sont disponibles à différents endroits du bâtiment :
  - Distributeurs sur pied : aux entrées principales
  - Distributeurs muraux, dans les espaces de vie, les zones de passages réguliers, devant certains locaux contenant des équipements partagés (salles informatiques, laboratoire de langue, laboratoires de recherche, etc...).
  - Flacons au niveau des services accueillant du personnel ou des étudiants (accueils de site, scolarités) et dans des locaux faisant l'objet de passages réguliers (copieurs, coin détente, etc...).
- **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**
- **Utiliser des mouchoirs à usage unique, les jeter immédiatement**
- **Ne pas se saluer en se serrant la main, ne pas s'embrasser**
- **Ne toucher que les objets ou surfaces strictement nécessaires ou qui vous sont personnels**

## Respect de la distanciation physique :

Afin de faciliter le respect de la distanciation, des jauges sont à définir pour les locaux suivants :

- **Enseignement** : Le « grand amphi » de l'ENSEIRB-MATMECA : jauge limitée à 50% de la capacité. Il s'agit d'un espace pouvant générer des flux importants.
- **Locaux des personnels** : espaces de restauration et espaces de détente. Ce sont des locaux où le masque peut être retiré.

Pour certains services ayant vocation à recevoir des personnels ou du public (RH, informatique, scolarité, etc.), la gestion de ces flux impose la prise de rendez-vous pour éviter toute file d'attente, notamment dans des couloirs ou lieux exigus.

## Respect du port du masque :

- **Systématique par tous, y compris lors des déplacements à l'intérieur des bâtiments.**
- **Même quand la distanciation physique est respectée.**

**Agents Bordeaux INP** : Des masques jetables et/ou barrières sont fournis aux personnels de Bordeaux INP. Ces masques, pouvant être portés durant 4 heures, sont remis toutes les 3 semaines par Bordeaux INP aux directions des écoles ou aux responsables des services généraux qui en assurent la distribution.

**Etudiants** : Chaque étudiant doit se munir d'un masque pour circuler sur les campus de Bordeaux et pour accéder aux locaux de Bordeaux INP. Les étudiants en difficultés peuvent recevoir des aides.

- **Que faire si un étudiant se présente sans masque ?** Chaque école organisera une remise de masque en cas d'oubli et à titre exceptionnel. Celle-ci s'effectuera sur demande au secrétariat pédagogique, à la scolarité, etc. Ces remises de masque effectuées par l'école feront l'objet d'un suivi et d'une facturation à l'étudiant si les demandes d'un étudiant sont récurrentes (par exemple au bout de 3 oublis).

## Limitation du brassage des étudiants

- **Planification des cours** :

Dans la mesure du possible l'organisation en présentiel doit privilégier le déplacement des enseignants plutôt que des élèves pour limiter le partage du mobilier entre étudiants mais aussi leurs déplacements dans les locaux. A ce titre et dans la mesure du possible, des salles ou des amphis sont affectés à des filières.

- **Cas des amphis** :

Afin d'éviter aux étudiants de se croiser lors de flux de circulation importants principalement dans les amphis, une entrée et une sortie seront identifiées distinctement.

## Nettoyage et désinfection des locaux et matériels

- **Désinfection des parties communes** :

Une désinfection sera effectuée une fois par jour par le service logistique et/ou la société prestataire au niveau des points de contacts et des sanitaires.

- **Nettoyage des espaces d'enseignements** :

Les étudiants seront mis à contribution pour nettoyer le matériel mis à leur disposition dans chaque salle avant et après chaque utilisation. La collaboration avec les enseignants pour le respect de ces dispositions sera impérative, à charge pour les écoles de définir le mode d'organisation.

- Salle TD : nettoyage de sa table, sa chaise
- Salle informatique, TP, labo de langue : idem salle TD + matériel (informatique, de TP)
- Amphi : Un étudiant par rangée est responsable de désinfecter toute la rangée et les

assises ; ou le service logistique est en mesure de faire un nettoyage lors de changement de groupe.

- **Nettoyage des espaces repas et convivialité :**

Chaque personnel est tenu de respecter les consignes d'utilisation des espaces de convivialité et de désinfecter son espace repas après utilisation.

Que ce soit pour les personnels ou les étudiants, des lingettes ou des produits de nettoyage adaptés accompagnés d'essuie-mains, sont mis à disposition par les écoles avec le protocole de nettoyage correspondant.

## La communication, l'information et la formation auprès des agents et des usagers

Un affichage des règles sanitaires et une information sur le protocole sanitaire applicable à la rentrée universitaire seront diffusés auprès du personnel et des étudiants.

Les directeurs d'école, les chefs de services et les directeurs de laboratoires proposent à leurs équipes un temps d'échange afin de les informer sur les règles à respecter, leur déclinaison au sein du collectif de travail en fonction des activités et de leur traduction sur le plan de la situation et des conditions de travail de chaque agent. Le conseil de laboratoire ou le conseil d'école concerné pourra utilement être réuni à cette fin, préférentiellement à distance. Les écoles veilleront également à informer leurs étudiants et prestataires des dispositions prises et de leur calendrier.

### Personnels ou étudiants à risque de forme grave de COVID-19 (personnes vulnérables) :

- **Nécessité de se signaler :**
  - Pour les personnels -> auprès de la DRH ;
  - Pour les étudiants -> auprès de son école.
- **Une organisation spécifique est possible pour leur permettre de dispenser ou de suivre les cours en limitant les risques pour leur santé.**

## Vie étudiante et associative

- **Les locaux des associations :** Ces locaux pourront être utilisés dans le respect des gestes barrières énoncés ci-dessus et sous la responsabilité des présidents qui se seront engagés en signant une lettre d'engagement avec Bordeaux INP.
- **Les cafétérias :** elles pourront ouvrir et servir des repas (sans distribution de couverts) et des boissons en respectant scrupuleusement les gestes barrières ; les consommations devront impérativement se faire en extérieur en respectant la distanciation physique.
- **Sensibilisation des Présidents :** Une sensibilisation des présidents sera organisée à la rentrée concernant leur responsabilité et les consignes générales de sécurité. Les directions des écoles seront également présentes.
- **Les soirées festives ou WEI :** ils sont interdits. Ils présentent des risques importants de diffusion du virus.

**En cas de non-respect des gestes barrières et autres consignes en place, la direction de l'école est en droit de modifier les horaires d'ouvertures ou de fermer les locaux mis à disposition des étudiants pour une durée indéterminée.**

## Reprise de l'épidémie :

Il convient d'être préparé à une reprise de l'épidémie afin de pouvoir assurer une continuité pédagogique soit à distance, soit en présentiel avec une jauge des salles abaissée. Si cela se produit l'ensemble des locaux devra être aménagé en conséquence.

## Gestion de cas COVID-19 suite à un test positif

### En cas de test positif à la COVID-19 : JE RESTE CHEZ MOI, JE M'ISOLE ET JE RESPECTE LES GESTES BARRIÈRES !

- chaque personnel doit prévenir son responsable hiérarchique ainsi que la DRH : [ressources-humaines@bordeaux-inp.fr](mailto:ressources-humaines@bordeaux-inp.fr)
- chaque étudiant doit prévenir son école selon les contacts ci-dessous. L'école informera ensuite la direction de Bordeaux INP :
  - ENSC : [direction@ensc.fr](mailto:direction@ensc.fr)
  - ENSCBP : [Isabelle.Gosse@enscbp.fr](mailto:Isabelle.Gosse@enscbp.fr) ; [Marguerite.Dols@enscbp.fr](mailto:Marguerite.Dols@enscbp.fr)
  - ENSEGID : [direction@ensegid.fr](mailto:direction@ensegid.fr)
  - ENSEIRB-MATMECA : [Direction@enseirb-matmeca.fr](mailto:Direction@enseirb-matmeca.fr)
  - ENSPIMA : [administration@enspima.fr](mailto:administration@enspima.fr)
  - ENSTBB : [bruno.cardinaud@enstbb.fr](mailto:bruno.cardinaud@enstbb.fr)
  - La Prépa des INP : [dirprepa@bordeaux-inp.fr](mailto:dirprepa@bordeaux-inp.fr)

**A. Si le cas est isolé :** pas de mesure particulière à suivre pour Bordeaux INP. L'autorité sanitaire compétente effectuera une enquête.

**B. S'il y a deux cas ou plus au sein d'un groupe d'élèves :**

- La décision de confiner le groupe sera prise en concertation par l'ARS, Bordeaux INP et le rectorat.
- Le dimensionnement du groupe d'étudiants (TD, filière, promo, école) et du nombre d'enseignants à confiner sera fonction du respect des gestes barrières : distanciation, port du masque, ventilation des locaux, ...
- Le groupe d'étudiants défini devra se faire tester. Si nécessaire l'ARS mettra en œuvre des tests sur le campus.

## Ma journée type :

1. Avant de venir à Bordeaux INP **je surveille si je ne présente pas de signes cliniques**. Au moindre symptôme je reste chez moi, j'ai recours à une consultation ou téléconsultation sans délai et je préviens la direction de l'école pour les étudiants ou mon responsable hiérarchique ainsi que la DRH pour les personnels -> Consulter le site [AMELI](#), rubrique « [Quels sont les symptômes de la maladie Covid-19 ?](#) »
2. Lors de mon trajet et à mon arrivée sur le campus, je porte mon masque et je **respecte les gestes barrières**. -> voir les infographies « **Comment bien utiliser son masque ?** »
3. Une fois dans le bâtiment, je me lave les mains avec de l'eau et du savon dans les sanitaires les plus proches, ou à défaut avec le gel hydro-alcoolique le plus proche -> voir infographie « **se laver les mains** »
4. Afin de préserver une distanciation physique et de limiter la propagation du virus, l'utilisation des **ascenseurs** est limitée à une seule personne par cabine. Priorité est donnée aux personnes à mobilité réduite, et exceptionnellement à son éventuel accompagnant.
5. Lorsque je circule dans les locaux, je ne manipule pas les poignées de portes susceptibles d'être contaminées, toutes les portes doivent être maintenues ouvertes. Les portes à maintenir fermées sont :
  - Les portes périmétriques donnant sur rue,
  - Les portes coupe-feu non asservies au système de sécurité incendie (ventouse ou aimant),
  - Les portes intérieures des toilettes,
  - Les portes des lieux sécurisés,
  - Les portes des bureaux dans lesquels se déroule un entretien confidentiel

### 6. Lorsque j'entre dans un local, je l'aère :

L'aération des locaux permet d'évacuer des aérosols et des gouttelettes pouvant être infectés par la COVID-19. La majorité des locaux de Bordeaux INP possède des ventilations mécaniques mais il est tout de même recommandé de :

- Aérer les locaux à son arrivée, surtout s'ils étaient occupés avant
- Ouvrir régulièrement les fenêtres, toutes les 3 heures durant 10 à 15 minutes
- Ne pas obstruer les entrées d'air ou les bouches d'extraction

### 7. Les repas, les salles de repos, les fontaines et les distributeurs automatiques :

**Les repas :** Le CROUS sera à nouveau accessible et, pour les personnels, des locaux seront aménagés au sein de chaque école afin de respecter une distanciation d'au moins 1m entre les personnes, dans toutes les directions. Un roulement pourra être nécessaire pour respecter le nombre de places possibles.

**Les salles de repos :** elles sont accessibles de manière ponctuelle pour accéder aux équipements qu'elles contiennent (machines à café, réfrigérateurs, micro-onde, ...). Ces équipements doivent être utilisés suivants les consignes affichées -> voir infographie « **Usage des équipements (coin détente)** »

**Les fontaines à eau :** elles seront de nouveaux disponibles à la suite d'un nettoyage à réaliser par le prestataire. Néanmoins seuls les gobelets et les tasses pourront être utilisés (pas de bouteilles).

**Les distributeurs automatiques :** Ils pourront être remis en service.

## 8. Utilisation des sanitaires et des vestiaires :

Concernant l'utilisation des toilettes et des vestiaires, outre le respect de la distanciation, il est préconisé de :

1. Accéder au local sans toucher la poignée (porte maintenue ouverte, ou entrouverte pour être manœuvrable autrement qu'à main nue ; même consigne pour l'allumage et l'extinction des lumières, si besoin) ;
2. Se laver les mains à l'eau et au savon ;
3. Utiliser un morceau d'essuie-main pour ouvrir la porte de la cabine ou de l'armoire, pour la refermer derrière soi et pour manipuler la lunette, le cas échéant ;
4. Utiliser du papier toilette pour refermer l'abattant avant de tirer la chasse d'eau et pour ouvrir la porte (la laisser ouverte) ;
5. Se laver les mains à l'eau et au savon et utiliser l'essuie-main pour ouvrir la porte ;
6. Jeter l'essuie-main dans une poubelle à proximité.

**Pour le séchage des mains, les distributeurs d'essuie-mains en papier sont la meilleure solution, les sèche-mains sont à condamner.**

**Important :** Les infographies ne sont pas présentes dans ce document. Elles sont disponibles sur le site de Bordeaux INP, diffusées sur les écrans des écoles mais également largement affichées.

## FAQ :

- **Les visiteurs et les prestataires sont sous la responsabilité de l'accueillant et doivent** respecter les mesures sanitaires mises en œuvre dans les bâtiments, notamment concernant les gestes barrières dont le port du masque dans tous les espaces de Bordeaux INP.
- **Les sorties terrain** se déroulent normalement en respectant les règles sanitaires : port du masque dans les transports communs ou dans les véhicules et distanciation physique sur le terrain (air libre). Dans le cas des stages terrain sur plusieurs jours, les étudiants doivent respecter les règles fixées au sein de la structure d'hébergement.
- **Manifestations** : Les organisateurs de colloques et séminaires devront demander l'avis à [celluledecrise@bordeaux-inp.fr](mailto:celluledecrise@bordeaux-inp.fr) en indiquant comment les consignes en vigueur au moment de l'événement seront prises en compte et préciser quels moyens seront mis en place pour vérifier qu'elles seront respectées.
- **Soutenances de thèse** : Un rythme normal d'organisation des soutenances de thèses est rétabli (compte tenu notamment de la campagne de qualification).